

Faire vivre les valeurs de la République à travers les enseignements d'économie et gestion

« L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations. ». (...) « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre [...] d'exercer sa citoyenneté¹. ». Il appartient à l'ensemble des adultes qui interviennent auprès des élèves dans l'exercice de leurs fonctions de faire partager ces valeurs² »

Valeurs républicaines et enseignements d'économie et gestion

« Les valeurs de la République sous-tendent l'ensemble des disciplines, chacune leur donnant sens dans le champ du savoir qui est le sien. L'éducation civique, de l'école primaire au lycée, permet la pratique du dialogue, montre la nécessité du savoir pour dépasser les préjugés, développe l'autonomie ».

I - Un objet d'étude singulier

Les enseignements d'économie et gestion s'intéressent à la place de l'individu dans la société et au sein des organisations. Sur ce dernier point, ils contribuent en particulier à apporter un éclairage sur le fonctionnement des organisations. Les enseignements de droit, d'économie, de management, de gestion sont convoqués dans ce cadre. Ils visent tantôt à étudier les relations que l'organisation entretient avec son environnement (partenaires, concurrents, clients, fournisseurs), les relations qui se développent en interne (culture d'entreprise, expression syndicale, pouvoirs et contre-pouvoirs, gestion des ressources humaines, ...) voire les deux.

Bien qu'inscrites dans un cadre juridique donné (spécifique à une zone géographique donnée), chaque organisation est singulière et en ce sens complexe. De par son objet d'étude même, l'économie et gestion invite les élèves et étudiants à inscrire leur analyse en considérant cette complexité organisationnelle.

Cette complexité appelle, en premier lieu, à aborder le fonctionnement des organisations avec nuance au regard des règles formelles (juridiques) et informelles (culture d'entreprise...) qui façonnent son fonctionnement et s'expriment en son sein. Cette complexité suppose, ensuite, de mobiliser un savoir de façon étayée, contextualisée, qui ne peut se cantonner à une réponse dogmatique et qui peut prendre appui, le cas échéant, sur une règle de droit. La question des droits et obligations des acteurs est ainsi posée de façon explicite.

Les savoirs mobilisés, les capacités et les compétences développées s'inscrivent en lien direct avec les valeurs de la République. Les situations didactiques et pédagogiques proposées sont autant d'opportunités d'éduquer les élèves à une prise de recul sur les pratiques des individus

¹ Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 - art.2.

² eduscol.education.fr/cid46702/les-valeurs-republique.html

et groupes d'individus au sein des univers dans lesquels ils évoluent (entreprise, association, organisation publique, en tant que salarié vs usager, etc.).

La dimension critique introduite dans l'étude des phénomènes organisationnels renforce la formation civique de l'élève et sa compréhension du monde contemporain.

II - Les programmes

Dans les programmes de la série STMG, les thèmes développés visent à montrer la variété des fonctionnements des institutions, des comportements des acteurs, des effets des prises de décision sur les individus, l'environnement économique, voire la société. Cette dernière se fonde sur un socle commun de références et de valeurs énoncées explicitement, par ailleurs, comme cadre premier du programme de droit : état de droit, laïcité, égalité, liberté, solidarité. L'enseignement du droit, de l'économie, du management et des sciences de gestion doit permettre aux élèves d'appréhender comment les valeurs de la République peuvent s'incarner dans des situations concrètes.

En premier lieu, le droit constitue un pilier historique des programmes des séries technologiques tertiaires. C'est également le cas dans la voie générale au travers de l'enseignement de spécialité « droit et grands enjeux du monde contemporain » désormais accessible à tous les élèves de terminale de la voie générale. Le droit joue un rôle de pacification sociale : les élèves sont invités à appréhender cette dimension afin de développer une compréhension de leurs droits et de leurs devoirs, constitutifs de leur citoyenneté. Former des citoyens conscients des règles qui organisent la société et les rapports entre les personnes conditionne leurs comportements.

Par ailleurs, la sensibilisation aux grands enjeux économiques et sociaux actuels doit aboutir à une prise de conscience des élèves les amenant à devenir responsables de leurs choix en tant que citoyens et acteurs de la vie économique.

L'économie-gestion s'intéresse également au management qui représente le gouvernement des organisations dont il définit les buts. Il revêt une dimension éthique toute aussi importante, notamment à travers la responsabilité sociétale des entreprises.

En section de technicien supérieur, les enseignements professionnels et de culture juridique, économique et managériale contribuent à mettre en perspective des situations professionnelles et des comportements d'acteurs intégrant une dimension interculturelle. Cet apprentissage est renforcé par les stages en entreprise. Pour les étudiants, être confrontés à des professionnels, appréhender leurs objectifs et enjeux participe à une meilleure compréhension du monde qui les entoure et au vivre-ensemble.

III - L'approche pédagogique

La démarche de projet préconisée permet aux élèves de se retrouver en groupe d'activités, sous la responsabilité de leur professeur. Les échanges qui se nouent entre pairs à cette occasion placent les élèves en situation d'écouter et entendre leurs homologues, d'échanger, de respecter les points de vue, d'argumenter. Elle amène les élèves à façonner leurs

représentations par des actions de sensibilisation autour de la qualité des sources informationnelles qui fondent leur propos et assoient leur autonomie de pensée.

IV - Dispositifs de certification

Qu'ils prennent appui sur des périodes de formation en milieu professionnel ou sur des épreuves plus classiques (études de cas), les dispositifs de certification visent à apprécier la capacité des candidats à mobiliser des savoirs contextualisés au service d'une argumentation. L'analyse, la prise de recul, l'esprit critique sont autant de capacités attendues qui permettent une réponse éclairée, systémique. Bien que parfois contingentes, les réponses ne peuvent découler d'une forme de dogme ou refléter une sensibilité idéologique.

V - Faire vivre les valeurs de la république en économie et gestion dans l'académie

Deux des trois formations académiques prévues en décembre 2020 ont été conçues en établissant des liens et transversalités entre les programmes relevant de l'économie et gestion d'une part, et ceux d'histoire-géographie et d'EMC d'autre part. Un temps dédié sera consacré aux transversalités possibles entre ces différentes disciplines afin de permettre aux professeurs d'engager leurs cours, le cas échéant, en prenant appui sur les programmes que leurs élèves traitent en histoire-géographie et EMC.

Nancy, le 20 novembre 2020

Les IA-IPR d'économie gestion de l'académie de Nancy-Metz
Christophe CORNOLTI - Sophie JACQUIER - Pierre VILLEMMAIN